

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 33 (1941)
Heft: 8

Rubrik: Conjoncture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le statut de la communauté d'industrie ne pourra contenir aucune disposition contraire aux statuts propres des communautés de métiers, dites communautés professionnelles, ni aux conventions nationales établies par les associations.

*

Observation complémentaire: Quand les communautés professionnelles comptent plus d'une association ouvrière ou patronale, les délégations seront constituées sur la base de la proportionnelle. L'effectif des ouvriers occupés par les patrons déterminera périodiquement le nombre des délégués de chaque association patronale, et celui des ouvriers cotisants, le nombre des délégués de chaque groupement ouvrier. Le droit à une représentation directe dans la commission professionnelle n'existe pas du seul fait que l'association ouvrière ou patronale est membre de la communauté.

Conjoncture.

La situation économique au cours du second trimestre 1941.

M. W. La guerre s'étend comme un incendie. Avec l'entrée de la Russie dans le conflit, le théâtre des opérations couvre le 71% de la planète. Ce chiffre passe à 78 % si l'on y inclut les Etats-Unis qui poussent à un rythme accéléré leur préparation à la guerre. L'économie mondiale appartient au passé; son unité a été morcelée en divers blocs régionaux ou continentaux. Tous les Etats multiplient fiévreusement leurs efforts en vue d'accroître leur production. On peut admettre que l'Allemagne et la Grande-Bretagne ont atteint le maximum de leur capacité de production, les destructions causées par l'aviation adverse, le surmenage, une tension nerveuse excessive et, peut-être, une alimentation insuffisante freinant le rendement de l'industrie de guerre. Quant aux Etats-Unis, ils viennent seulement de franchir la première étape de leur programme de mobilisation totale de leurs possibilités de production.

En Suisse, la situation générale est caractérisée par un haut degré d'occupation et par une disparition presque totale du chômage. Les difficultés auxquelles se heurtent nos importations de denrées alimentaires et de matières premières se sont accrues. Le chiffre des importations est notablement inférieur à celui de l'année précédente alors que celui des exportations s'est tant soit peu maintenu. La guerre germano-russe nous a coupé d'un marché susceptible de compenser le déficit de nos importations d'outre-mer. Par ailleurs, cette guerre oppose de nouvelles difficultés à nos échanges avec l'Europe de l'est. Par contre, l'accord économique conclu avec l'Allemagne — et qui doit durer jusqu'à la fin de 1942 — jette quelques lueurs d'espoir dans ce pessimiste tableau. Cet accord prévoit, entre autres choses, la livraison de 200,000 tonnes de charbon et de 20,000 tonnes de fer par mois, y compris des huiles, de la benzine, des semences, etc. Ces quantités sont un peu plus élevées que celles des derniers mois, bien qu'elles soient cependant encore loin d'atteindre les chiffres normaux d'importation.

La hausse du coût de la vie s'est accélérée au cours du second trimestre.

La situation dans les divers secteurs.

L'évolution du marché des capitaux a continué d'être favorable. Ensuite de la liquidation d'avoirs étrangers, les réimportations de capitaux se sont maintenues, quoique à un rythme un peu ralenti. Au cours du second trimestre, les réserves d'or et de devises de la Banque nationale ont augmenté de 115 millions de francs; à certains moments, le montant des comptes de virements a dépassé 1600 millions. Il va sans dire que l'accroissement des capitaux en jachère a renforcé la tendance à l'investissement. Les cours des obligations de la Confédération ont augmenté, ce qui a commandé une diminution correspondante du rendement, qui a évolué comme suit pour 12 obligations de la Confédération et des C. F. F.:

	1940 %	1941 %
Fin janvier	4,13	3,63
» mars	4,41	3,52
» avril	4,50	3,50
» mai		3,50
» juin		3,34
11 juillet		3,23

Bien que jusqu'en mars le marché ait enregistré une diminution sensible et progressive du rendement, cette évolution s'est poursuivie jusqu'en juillet (3,2 %); la baisse du taux d'intérêt des papiers d'Etat a donc été de 0,5 % au cours du premier semestre 1941. Les banques également ont réduit en partie leurs taux d'intérêt, notamment en ce qui concerne les obligations de caisse. En revanche, le taux de l'intérêt hypothécaire est demeuré presque sans changement au cours du premier semestre. Il est probable que si l'on assistait à une tendance générale à la hausse du taux de l'intérêt celui des hypothèques serait l'un des premiers à s'adapter à la nouvelle évolution.

En ce qui concerne les cours des actions, la hausse constatée au cours du premier trimestre s'est maintenue. L'indice des actions de la Banque nationale suisse — qui exprime les cours en pour-cent de la valeur nominale — a évolué comme suit:

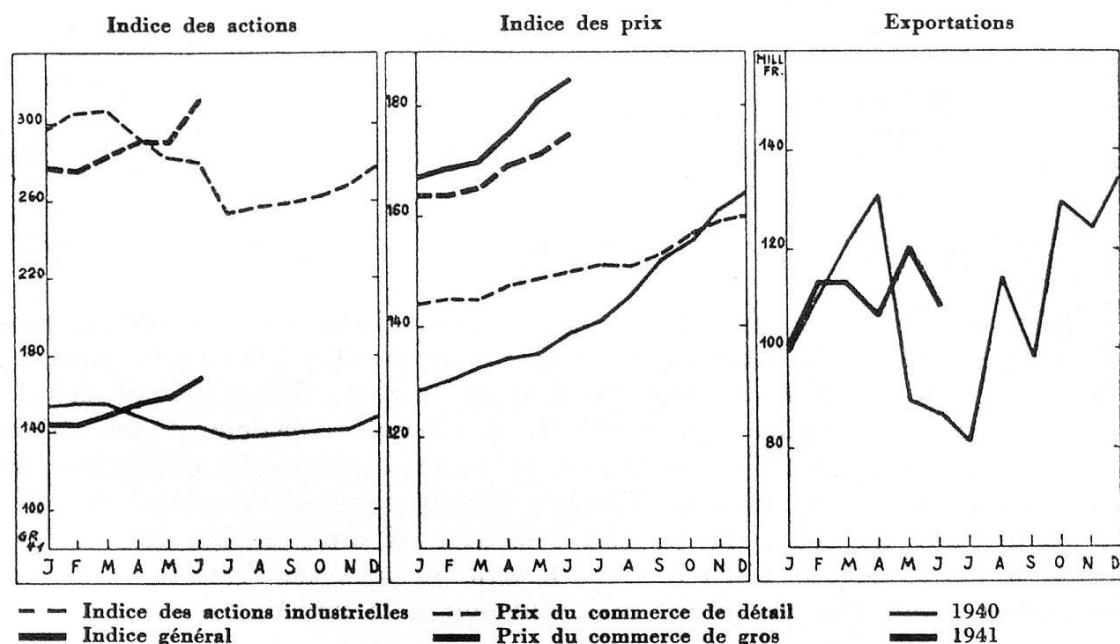
	Indice des cours des actions	
	1940	1941
Fin janvier	154,9	143,5
» mars	155,6	148,5
» avril	147,1	153,6
» mai		157,3
» juin		168,3
11 juillet		168,5

De fin mars à la fin du mois de juillet, l'augmentation moyenne du cours des actions s'inscrit à 14%. D'une part, la baisse du rendement des obligations a entraîné de nouveaux achats d'actions; d'autre part, les détenteurs de capitaux, ensuite de la dévalorisation croissante de l'argent, ont de plus en plus tendance à investir leurs disponibilités dans des valeurs stables.

La hausse des prix se poursuit avec une fatidique régularité, bien que la proportion des marchandises importées (qui, au début, ont été le facteur initial de la hausse) ait notablement diminué. Alors qu'au cours des trois premiers mois de l'année, la montée de l'indice des prix de gros n'a pas dépassé 3,8 %, ce chiffre a été de 8,4 % au cours du second trimestre. De même, l'indice du coût de la vie a suivi un mouvement ascensionnel toujours plus rapide.

Indice du coût de la vie.

Juin 1914 = 100		Indice des prix de gros	Alimentation	Combustibles et éclairage	Habillement	Loyer	Indice général
1939	Août	107,4	131,2	114,6	120,0	173,5	137,2
1940	Décembre	163,9	157,7	141,9	158,1	173,2	159,9
1941	Mars	170,2	161,3	143,6	168,6	173,2	163,7
	Avril	175,0	167,1	143,9	179,9	173,2	168,7
	Mai	181,1	171,5	144,6	179,9	173,2	171,2
	Juin	184,4	177,7	144,7	179,9	173,2	174,8
Modification							
août 39/juin 41		+ 71,9 %	+ 35,4 %	+ 26,2 %	+ 49,9 %	- 0,2 %	+ 27,4 %



Au cours du second trimestre, l'indice du coût de la vie a enregistré une augmentation de 6,8 % contre 2,4 % seulement pendant les trois premiers mois de l'année. Le nouvel indice des textiles, établi en avril, a révélé une augmentation de 10,5 points ou de 7 % comparativement à l'indice précédent. Le nouvel indice des loyers, calculé en mai, n'accuse aucune modification. Aussi bien dans les grandes villes que dans les autres localités, les prix des loyers demeurent stables.

Pendant les deux premiers trimestres, le commerce extérieur a évolué comme suit comparativement à la même période de 1940:

	Imports				Exports			
	1940		1941		Modification		1940/41	
					en millions de francs		en %	
1er trimestre	613,6	447,4	— 166,2	— 27,1	330,8	326,5	— 4,3	— 1,3
2e »	580,3	471,3	— 109,0	— 18,8	307,1	335,7	+ 28,6	+ 9,3

Au cours du second trimestre, la valeur des importations a été sensiblement plus faible que pendant la même période de l'année précédente; elle a cependant été légèrement plus élevée que celle du premier trimestre. Mais ensuite de la hausse énorme des prix des marchandises importées, le volume des importations a considérablement diminué. La valeur des exportations du second trimestre est légèrement plus élevée que celle des trois premiers mois. Cette augmentation est également due au renchérissement des frais de production et ne traduit pas un accroissement du volume. Quoi qu'il en soit, nous

pouvons dire que les résultats du commerce extérieur sont plus favorables que ceux que les difficultés permettaient d'espérer.

L'activité de l'industrie hôtelière n'est jamais considérable au cours du second trimestre, saison intermédiaire. Cependant, les quatre mois de mars à mai indiquent, comme les mois d'hiver, une augmentation du nombre des nuitées d'hôtes indigènes; en revanche, le nombre des nuitées de ressortissants étrangers est tombé au-dessous du minimum enregistré précédemment.

L'activité de l'industrie du bâtiment ressort des chiffres suivants:

	Nouvelles habitations			Autorisations de construire		
			Modification en %			Modification en %
	1940	1941	1940/41	1940	1941	1940/41
1er trimestre	1101	536	- 51,3	694	920	+ 32,6
2e »	817	674	- 17,5	724	1265	+ 74,7

Au cours du second trimestre, le chiffre des nouvelles habitations a encore été inférieur de 16 % à la même période de l'année précédente. Cependant, nous enregistrons pour la première fois une amélioration notable comparativement au trimestre précédent. L'augmentation du nombre des autorisations de construire (de 75 % comparativement à la période correspondante de 1940) peut être considérée comme réjouissante, bien que la raison de cette activité doive être recherchée avant tout dans la crainte de l'inflation et le désir d'investir l'argent disponible dans des valeurs stables.

L'évolution du trafic ferroviaire a continué d'être réjouissante; elle ressort des chiffres suivants:

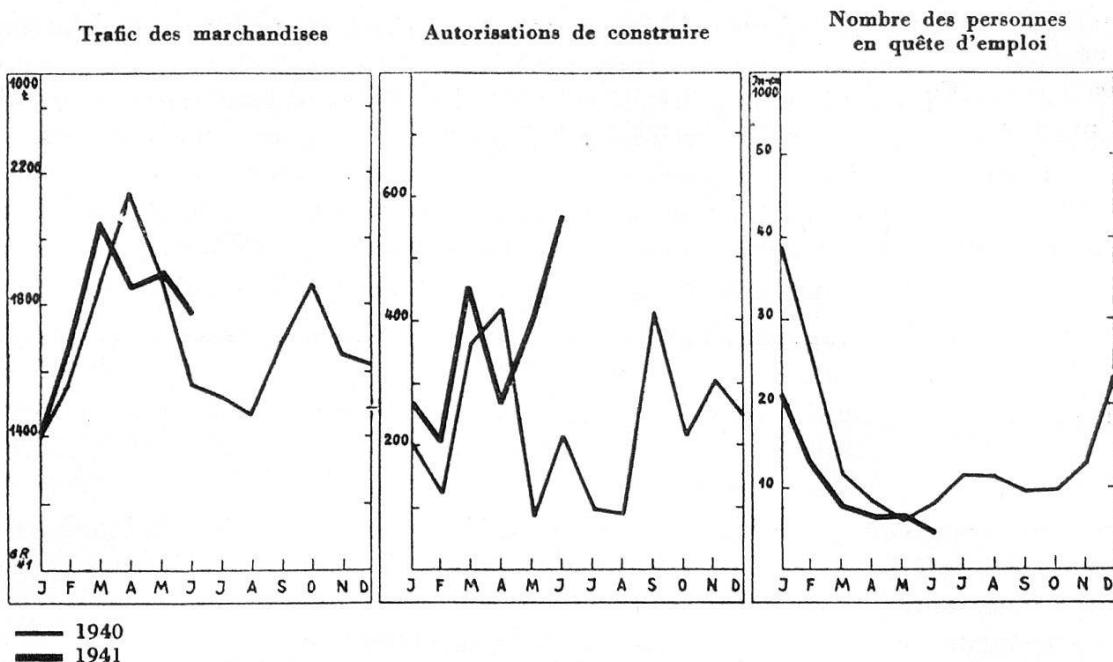
	Trafic des marchandises			Nombre des voyageurs		
	en millions de tonnes		Modification en %	en millions		Modification en %
	1940	1941	1940/41	1940	1941	1940/41
1er trimestre	4,83	5,22	+ 8,0	32,00	34,70	+ 8,4
2e »	5,59	5,52	- 1,2	28,41	33,33	+ 17,2

Le trafic des marchandises s'est maintenu au niveau des chiffres records de l'année précédente, et cela bien que le volume de nos importations ait sensiblement reculé. Le trafic des voyageurs enregistre un notable accroissement (de 17 % comparativement au second trimestre 1940). Ces résultats sont dus en grande partie à l'élimination presque complète de la concurrence automobile. En ce qui concerne l'augmentation du trafic des voyageurs, il semble que l'accroissement du volume de la monnaie en circulation ne soit pas étranger à cette évolution.

Les chiffres d'affaires du commerce de détail, fortement influencés par les mesures de rationnement, ne reflètent plus qu'approximativement la conjoncture. Il suffit de penser aux conséquences de l'introduction de deux jours sans viande, à la suspension, puis au rationnement de la vente du café et du thé, etc.

Le chômage est tombé à un chiffre minimum. L'effectif des chômeurs complets a évolué comme suit au cours des six premiers mois de 1941 comparativement à 1939 et 1940:

	Chômeurs complets en quête de place				
	1939	1940	1941	Modification 1940/41 en chiffres absolus	en %
Janvier	80,477	38,765	21,066	- 17,699	- 45,6
Février	68,417	26,220	13,354	- 12,866	- 49,1
Mars	61,117	11,656	7,853	- 3,803	- 32,7
Avril	32,864	8,103	6,414	- 1,689	- 20,4
Mai	31,552	6,130	6,320	+ 190	+ 3,1
Juin	24,240	8,032	4,380	- 3,652	- 45,5



A l'exception de ceux de mai, les chiffres du premier semestre 1941 sont tous inférieurs à ceux, déjà bas, de la période correspondante de l'année précédente. Depuis l'été 1929, jamais nous n'avions enregistré des chiffres aussi bas qu'en juin 1941, soit 4380 chômeurs complets et 5665 personnes en quête de place.

Il est vrai que quelques milliers de travailleurs sont encore occupés aux travaux de nécessité; leur nombre, qui ne dépassait pas 3442 à la fin du mois de juin, était notablement inférieur à l'effectif enregistré au cours de l'hiver. 802 ouvriers étaient affectés au service du travail ou suivaient des cours de réadaptation ou de perfectionnement professionnel. A la fin du mois de juin, 1665 ouvriers étaient occupés à la construction des routes alpestres et 4976 à d'autres travaux. A ces chiffres s'ajoutent encore les 5793 hommes des compagnies de travail et de surveillance et 4713 qui, ensuite de chômage, effectuent volontairement du service militaire. Sans compter les salariés normalement mobilisés, nous arrivons néanmoins à un total de 21,000 travailleurs qui n'ont pas une activité normale.

L'effectif des personnes en quête de place se répartit comme suit entre les diverses activités économiques :

	Juin 1939	Juin 1940	Juin 1941	Modification 1940/41
Commerce et administration . . .	2,935	1,321	1,178	— 143
Industrie textile	1,240	937	645	— 292
Industrie du bâtiment	8,710	1,335	621	— 714
Hôtellerie, cafés, restaurants . . .	671	420	340	— 80
Industrie des machines et métaux .	2,281	399	327	— 72
Horlogerie	4,209	1,689	271	— 1,418
Travail du bois et du verre . . .	1,634	453	203	— 250
Denrées alimentaires, boissons, tabac	498	82	116	+ 34

Le recul du chômage enregistré dans l'horlogerie comparativement à l'année précédente est réjouissant. Nous constatons également une sérieuse amélioration dans l'industrie du bâtiment. Dans certains groupes, notamment chez les maçons et les manœuvres, et pour la première fois depuis dix ans, la demande de main-d'œuvre est supérieure à l'offre. Quoi qu'il en soit, si satisfaisante que soit la situation sur le marché du travail, nous n'en voyons pas

moins poindre les premiers signes du chômage dû à la pénurie de matières premières. En mai, la proportion des chômeurs partiels (1,4 %) était encore très faible. Cependant, nous devons craindre qu'elle n'augmente dès l'automne si nous ne parvenons pas à accroître nos réserves de matières premières.

Economie politique.

Mesures d'économie de guerre prises par la Confédération pendant le second semestre 1940.

(Suite.)

Abréviations: CF = Conseil fédéral

ACF = Arrêté du Conseil fédéral

DEP = Département de l'économie publique

8 novembre 1940. Vu l'ordonnance de l'Office fédéral de guerre pour l'industrie et le travail, toutes les personnes ou entreprises qui produisent, travaillent des articles textiles interdits ou en font le commerce sont tenues d'en inventorier leurs stocks le 15 novembre 1940.

8 novembre 1940. Selon l'ordonnance du DEP concernant l'approvisionnement du pays en fromage, les fromages de toutes espèces fabriqués dès le 1er novembre 1940 sont assujettis en principe à la livraison obligatoire. Ils doivent être tenus à la disposition de l'Union centrale des producteurs de lait.

12 novembre 1940. Par ACF concernant la fermeture préventive de locaux de vente, le DEP est autorisé à ordonner la fermeture de locaux de vente et d'ateliers, d'entreprises de fabrication et d'autres exploitations, lorsqu'il y a des motifs impérieux de craindre que les propriétaires ou les gérants responsables ne commettent une infraction aux dispositions de l'économie de guerre.

12 novembre 1940. Le DEP édicte une ordonnance concernant le séquestration de la récolte des pommes de terre pour semence de 1940. Les semences séquestrées doivent être gardées soigneusement. Il est interdit, sans la permission de l'office compétent, de disposer des semences séquestrées, de les acheter ou d'en prendre livraison à titre onéreux ou gratuit.

15 novembre 1940. Un arrêté du Conseil fédéral fixe des mesures pénales tendant à réprimer la propagation de bruits et la violation du secret en matière d'économie de guerre.

19 novembre 1940. Le DEP édicte des ordonnances concernant le rationnement des textiles.

19 novembre 1940. Selon une ordonnance de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation, les margarines, les graisses à tartines et les graisses pour pâtes feuilletées sont également rationnées à partir du 1er décembre.